

Accident au chili lors d'un trek

Par neraudeau, le 23/01/2009 à 13:25

Bonjour, mon ami et moi étions en train de faire un trek (randonnée pedestre)au chili dans un parc trés touristique quand un cheval en liberté, effrayé,(appartenant à une compagnie de portage) a renversé mon ami et l'a trainé sur 100m (une sangle du cheval s'est enroulé autour du pied de mon ami).

Heureusement, rien de cassé, beaucoup de plaies ouvertes importantes. Les frais médicaux là bas ont été payés par le responsable de la compagnie de chevaux, il nous a donné également, 100 000 pesos chiliens (120 euros environ) pour que mon ami puisse se racheter des vetements (foutus lors de l'accident). Nous nous sommes faits rapatriés par la mutuelle de mon ami car il y avait des gros risques d'infections et mon ami ne pouvait plus marcher. (il a encore besoin aujourd'hui de garder sa jambe gauche tendue la plupart du temps car elle présente de fortes contusions).

Comment faire pour être mieux dédommagés?

Nous devons lui racheter des lunettes (perdues lors de l'accident), il doit faire refaire une dent cassée, il a perdu les vetements qu'il portait ce jour là, et en plus de tout, nous avons perdu 1 semaine de notre voyage (nous devions encore aller à Ushuaia et Buenos aires), sans parler du préjudice moral (l'accident aurait pu le tuer.).

Cordialement, Emilie Neraudeau.